MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

ARRETE

fixant la composition du jury du concours externe pour le recrutement au titre de la session 2027 de professeurs certifiés de l'enseignement agricole dans la section : Histoire et géographie

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 92-778 du 3 août 1992 modifié relatif au statut particulier des professeurs certifiés de l'enseignement agricole ;

Vu l'arrêté du 8 juillet 2026 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours d'accès au corps des professeurs certifiés de l'enseignement agricole ;

Vu l'arrêté du 14 septembre 2026 autorisant au titre de l'année 2027 l'ouverture de concours pour le recrutement de professeurs certifiés de l'enseignement agricole et fixant le nombre de places offertes ;

Vu l'arrêté du 15 septembre 2026 portant désignation des présidents des jurys des concours externes ouverts au titre de l'année 2027 pour le recrutement de professeurs certifiés de l'enseignement agricole, de professeurs de lycée professionnel agricole, de conseillers principaux d'éducation des établissements d'enseignement agricole et pour l'accès à la deuxième et à la quatrième catégories des emplois de professeur des établissements d'enseignement agricole privés mentionnés à l'article L.813-8 du code rural et de la pêche maritime,

Arrête

Article 1er

Le jury du concours externe pour le recrutement de professeurs certifiés de l'enseignement agricole dans la section Histoire et géographie est composé comme suit :

Présidente :	Mme Catherine BIAGGI	Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche (MEN, MESRE et MSJV)
Vice-présidents :	M. Xavier CITRON	Inspecteur de l'enseignement agricole (MAASA - DGER)
	M. Franck VERGNENEGRE	Inspecteur de l'enseignement agricole (MAASA - DGER)
Membres titulaires :	M. Armand BRUTHIAUX	Professeur certifié de l'éducation nationale (Académie Nancy-Metz)

	M. Alexandre DERIVIERE	Professeur agrégé de l'éducation nationale (Académie Orléans-Tours)
	Mme Isabelle ERAUD	Professeure certifiée de l'enseignement agricole hors classe (Lycée agricole de Cibeins)
	M. Jean-François MARECHAL	Professeur certifié de l'enseignement agricole de classe exceptionnelle (Lycée agricole de Valdoie)
	M. Stéphane MARQUET	Professeur certifié de l'enseignement agricole hors classe (Lycée agricole Le Chesnoy)
	Mme Julie MARTINAGE	Professeure certifiée de l'éducation nationale (Académie de Tours)
	Mme Félicia MELIN	Professeure certifiée de l'enseignement agricole (Lycée agricole de Moulins)
	Mme Laurianne RENAULT	Professeure agrégée de l'éducation nationale (Académie de Nancy-Metz)
Membres suppléant(e)s :	M. William APOLLINARI	Professeur certifié de l'enseignement agricole (Lycée agricole de Lons-Nancy)
	Mme Aurélie ROUSSELET	Professeure certifiée de l'enseignement agricole (Lycée agricole de Vendôme)

Article 2

La cheffe du service des ressources humaines du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 26 octobre 2026.

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,
Pour la ministre et par délégation :

Le chef du bureau des concours et des examens professionnels

Morgan LHOMER